



SYNDICAT MIXTE POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT DANS
LE DÉPARTEMENT DE LA
HAUTE-GARONNE

Assemblée Générale du 7 décembre 2006

◆◆◆

Relevé de conclusions

Étaient présents : voir liste en annexe

Monsieur HÉBRARD, ouvre la séance et constate que le quorum n'est pas atteint (1 élu présent sur 255 et 5 procurations). Il décide donc de reporter l'assemblée générale au mardi 12 décembre 2006 à 17h15.

La séance est levée à 17h30.

Vu et transmis,

Annick VEZIER

Sandrine BATAILLÉ

Le Vice-Président du Syndicat Mixte
pour l'Environnement,

Le Président du Syndicat Mixte
pour l'Environnement,

Gilbert HÉBRARD

Pierre IZARD



Assemblée Générale du 12 décembre 2006



Relevé de conclusions

Etaient présents : voir liste en annexe

Monsieur HÉBRARD, ouvre la séance et rappelle que cette réunion fait suite à la réunion du 7 décembre dernier, reportée à ce jour faute de quorum.

Rappel de l'ordre du jour :

- bilans des activités du SMEPE en 2006 et projets d'actions d'éducation à l'environnement en cours
- actualisation d'outils administratifs (composition du CA et de la CAO ; convention Conseil Général/SMEPE ; prestations liées à la comptabilité)
- débat d'orientations pour 2007 et proposition de budget primitif
- questions diverses

Bilan des rencontres d'information et de débat en 2006

annexe 1

Sandrine BATAILLÉ – animatrice du SMEPE

Dans le but d'ouvrir la participation aux réunions, de faciliter le stationnement et de diminuer la quantité de papier, un nouveau fonctionnement a été adopté et fait ses preuves depuis le début de l'année : les réunions débutent à 17h15 au lieu de 17h00 ; les invitations sont adressées à tous les membres, et pas seulement aux membres des commissions thématiques ; les comptes-rendus sont envoyés uniquement aux membres qui en font la demande.

En 2006, se sont tenues 6 réunions sur des sujets d'actualité : les boues d'épuration, la grippe aviaire, les conséquences du changement climatique, les nouveaux carburants, les OGM et les aménagements cyclables. 3 visites de sites ont également été organisées dans le Lot (réseaux de chaleur-bois), au CET du Pihourc et à la plate-forme de compostage des boues de Montauban. Un bilan en images de cette dernière visite a été présenté en séance. La fréquentation de ces rencontres est variable : en moyenne 35 personnes pour les réunions thématiques et 25 participants pour les visites.

Les actes des rencontres sur les OGM de novembre 2005 et mai 2006 sont désormais disponibles et ont été distribués en séance.

Ce bilan n'appelle aucune remarque.

Bilan de la diffusion des outils pédagogiques depuis la rentrée 2006

annexe 2

Hélène VERBRACKEL ; Sandrine BATAILLÉ – animatrices du SMEPE

Pour la 7^{ème} année consécutive, des réunions d'information ont été organisées en octobre 2006, pour informer les équipes enseignantes des collèges sur les actions d'éducation à l'environnement proposées gratuitement par le SMEPE. A l'occasion de ces rencontres, les nouveaux supports ont été remis aux 35 participants, représentant 28 collèges : album « Photos Choc », journal EcoJeunes sur la biodiversité, petit guide sur les économies d'énergies... Les professeurs et documentalistes ont fait part de leur satisfaction et de leur intérêt pour ces supports pédagogiques. Une demande spécifique sur le thème des transports a également été émise ; cependant, cette thématique est déjà traitée au travers d'outils existants : charte du collégien à vélo, mallette « air », affiches et cartes postales de la campagne « Bouge ta vie, sauve ta planète ».

L'opération « Charte du collégien à vélo », initiée début 2006, sera reconduite durant l'année 2006-2007, avec notamment la distribution de la charte aux collèges qui en font la demande – distribution qui peut être accompagnée par des animations. Selon le projet pédagogique de l'établissement, ces animations pourront être réalisées par le SMEPE, en partenariat ou pas avec la Prévention Routière, l'Association Vélo,...

Concernant les autres outils pédagogiques du SMEPE (expositions et mallettes), 19 collèges et 9 autres établissements ont demandé ces supports depuis septembre 2006.

Enfin, l'ensemble des actions de sensibilisation à l'environnement ont été présentées lors de 6 manifestations et salons en 2006, en lien avec l'environnement.

A propos des réunions des référents, M.KAFADAROFF (Elu de Montrabé) s'interroge sur la baisse de fréquentation des enseignants depuis 2004. M. HÉBRARD rappelle que la participation des enseignants à ces réunions reste sur la base du volontariat. Mlle BATAILLÉ précise que cela dépend également du contexte ; en effet de nombreuses réunions sont organisées à l'attention des équipes enseignantes en début d'année.

Conseil Départemental des Jeunes pour l'Environnement (CDJE) : bilan et projets d'actions

annexe 3

Hélène VERBRACKEL ; Bertrand LABAT – animateurs du CDJE

En terme de bilan pour 2006, les membres du CDJE ont réalisé 3 actions à l'issue de 2 années de travail : l'album Photos Choc ; le 7^{ème} numéro d'EcoJeunes consacré à la biodiversité ; une journée de ramassage des déchets en bords de route, qui a rassemblé près de 80 collégiens. Un bilan précis de ces actions a été communiqué lors de la dernière assemblée générale de juin 2006. L'album et le journal EcoJeunes ont été mis à la disposition des participants de l'assemblée.

Depuis la rentrée scolaire 2006, suite à un appel à candidature auprès des 90 collègues du département, une nouvelle promotion de 31 collégiens de 4^{ème} constitue le CDJE pour une durée de 2 ans. A titre de comparaison, ils étaient une vingtaine l'an passé ; 18 nouveaux établissements participent à cette opération.

Cette année, le CDJE a le projet de réaliser un DVD-Rom sur le développement durable, comportant une information détaillée, des reportages et des fiches pédagogiques pour expliquer cette notion souvent évoquée, mais complexe.

Pour cela, les collégiens seront amenés à visiter des lieux et des activités, à rencontrer des professionnels, qui leur permettront de mieux appréhender les différentes facettes du développement durable.

La séance du CDJE du 15 novembre dernier s'est déroulée en 2 temps : la matinée a été consacrée à une prise de conscience des impacts des activités humaines sur la qualité de

l'air, par le biais d'expériences pratiques réalisées par les jeunes ; l'après-midi, les collégiens ont visionné le film d'Al Gore « Une vérité qui dérange » au cinéma l'UTOPIA.

M. TIBAL (Elu de Garidech) demande s'il existe un site internet présentant ces actions d'éducation à l'environnement et en particulier les actions du CDJE, qui pourrait être consulté par les enfants des conseils municipaux de jeunes. Mme VERDIER (Directrice de la DADRE¹) précise qu'un projet de site internet est en cours de préparation ; une consultation pourrait être lancée prochainement pour sa réalisation. M. HÉBRARD se demande quand sera-t-il opérationnel. Aucune réponse ne peut être apportée à ce jour.

Ce bilan et ces propositions n'appellent aucune autre remarque.

Outil pédagogique sur le thème des énergies

Sandrine BATAILLÉ – animatrice du SMEPE

Une consultation a été lancée au printemps dernier pour déterminer le prestataire chargé de la conception – réalisation de l'outil pédagogique sur le thème des énergies. Cette consultation est actuellement dans la phase terminale de négociation avec un candidat, dont le but est que l'offre corresponde au mieux aux attentes du SMEPE. Le marché pourrait être signé en début d'année 2007, pour une durée de 9 mois ; par conséquent le nouvel outil pédagogique sur les énergies et la maîtrise des consommations ne serait pas disponible avant le dernier trimestre 2007.

Un point d'information est par ailleurs donné concernant le contentieux entre le SMEPE et la société AXENNE. AXENNE mandataire d'un groupement, avait été choisi pour la réalisation de l'outil pédagogique « Energies » en 2003. Suite à la résiliation du marché aux torts du titulaire, AXENNE a déposé fin 2004 une requête auprès du Tribunal Administratif de Toulouse, demandant notamment l'annulation de la résiliation. Après 2 ans d'instruction, l'affaire a été portée à l'audience le 6/12/2006, durant laquelle la Commissaire au Gouvernement a donné raison au SMEPE ; le jugement est attendu dans les prochains jours.

Mme CHARPENTEAU (Elue de Ramonville) reconnaît que le thème de l'énergie est complexe à traiter de manière pédagogique ; elle indique qu'un CD-Rom a été réalisé sur cette thématique par Energies Solaires Développement, qui pourrait servir de référence au prochain support du SMEPE.

Bilan des marchés sans formalités préalables

annexe 4

Sandrine BATAILLÉ – animatrice du SMEPE

En application de la délibération du 14/06/2006, portant sur les marchés sans formalités préalables, un bilan annuel de ces commandes est présenté à l'assemblée. La liste exhaustive des lettres de commandes signées en 2006 est jointe au présent compte-rendu.

Ce bilan n'appelle pas d'observation particulière.

Modification de la composition du Conseil d'Administration

annexe 5

Pascale MIEGEVILLE – animatrice du SMEPE

Suite au décès de Jacques DURRIEU, la liste des 15 Conseillers Généraux délégués au Conseil d'Administration du SMEPE a été modifiée par la délibération du 26/10/2006 du

¹ DADRE : Direction de l'Agriculture, du Développement Rural et de l'Environnement du Conseil Général

Conseil Général, conformément à l'article 20 des statuts du SMEPE. Ainsi, M. DURRIEU est remplacé par M. RAYNAL, Conseiller Général du canton de Tournefeuille et nouveau secrétaire chargé de l'environnement.

L'Assemblée prend acte de cette modification. La composition modifiée du Conseil d'Administration est jointe en annexe.

Réélection de la Commission d'Appel d'Offres

annexe 5

Pascale MIEGEVILLE – animatrice du SMEPE

Suite aux modifications précédentes, M. HÉBRARD propose la candidature de M. RAYNAL, pour remplacer M. DURRIEU, en tant que titulaire de la Commission d'Appel d'Offres, au sein du collège du Conseil Général. Puis il met au vote cette proposition, qui est approuvée à l'unanimité. La composition modifiée de la CAO est jointe en annexe.

Réactualisation et reconduction de la convention de mise à disposition entre le Conseil Général et le SMEPE

Pascale MIEGEVILLE – animatrice du SMEPE

La convention générale relative à la mise à disposition du Conseil Général de moyens en personnel et en matériel approuvée par l'Assemblée Générale du 8 décembre 2003, arrive à terme en février 2007 ; il convient donc de la reconduire, en la réactualisant et en particulier en inscrivant dans les moyens mis gratuitement à disposition du SMEPE par le Conseil Général le service TEDECO (transmission de la comptabilité du SMEPE au Trésor Public).

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Continuité des prestations des prestations liées à la comptabilité du SMEPE

Sandrine BATAILLÉ – animatrice du SMEPE

Après avoir entendu le contexte nouveau, lié en particulier au transfert vers l'ATD² des services informatiques dont se servait le SMEPE pour une partie de sa comptabilité, l'assemblée a décidé de confier ces prestations à la société Magnus, pour l'année 2007. Le montant de cette prestation est estimé à 80 € TTC /an.

Orientations pour 2007

Afin de préparer le débat d'orientations, notamment sur le choix des thématiques des rencontres d'information et de débat, un questionnaire a été adressé à tous les membres et partenaires associés du SMEPE avec l'invitation à l'assemblée générale. Malheureusement, peu de retours sont parvenus au secrétariat du SMEPE.

M. HÉBRARD rappelle l'importance de ce débat d'orientation, pour définir en concertation avec l'ensemble des membres du SMEPE, les sujets qui seront abordés en 2007 – sujets d'actualité ou de préoccupations.

² ATD : Agence Technique Départementale

Débat d'orientation en séance :

→ sur les OGM :

Comme beaucoup de concitoyens, M. HÉBRARD ressent la nécessité de poursuivre le débat sur les OGM, leur utilité, leurs utilisations...

→ sur les abattages d'arbres d'alignement :

M. HÉBRARD fait savoir que le Président du SMEPE souhaite soumettre aux membres du SMEPE la délicate question des abattages d'arbres en bord de route et propose qu'une réflexion commune soit menée au sein du SMEPE, pour aboutir à des propositions qui serviront de base à la construction d'une nouvelle politique départementale de mise en sécurité des itinéraires plantés et de préservation des espèces (notamment les platanes face au chancre coloré).

→ sur les énergies :

M. RIVIERE (Elu d'Escalquens) souhaite un point d'information sur la Réglementation Thermique de 2005 qui s'applique aux nouvelles constructions, pour une meilleure efficacité énergétique des bâtiments. La DRE³, qui propose actuellement des séminaires d'information sur l'application de ce texte auprès des maîtres d'ouvrages publics et privés et des professionnels de la construction, pourrait être sollicitée par le SMEPE.

M. LLORCA (Elu de Merville) mentionne les projets de parcs éoliens dans la région toulousaine et souhaite des précisions sur les impacts environnementaux de ces aménagements. M. HÉBRARD indique qu'il était favorable au règlement départemental, visant notamment à limiter l'implantation anarchique des parcs éoliens dans le département. Il fait également savoir que pour les élus communaux, la problématique des projets éoliens est complexe : d'un côté, les gains pour la commune sont attrayants (taxe professionnelle) et le développement des énergies renouvelables est un réel enjeu pour les collectivités ; de l'autre, ces implantations engendrent des nuisances et des polémiques.

Une visite de sites éoliens dans l'Aude, qui bénéficie d'un recul de plusieurs années, pourrait être organisée pour les membres du SMEPE, suivi d'une rencontre avec les élus locaux, de manière à connaître la manière dont ils ont appréhendé ces problématiques.

→ sur les déchets :

M. TOURNIER (ADEQVAAR) s'interroge sur le devenir des déchets toxiques. Une présentation des filières des principaux déchets toxiques (phytosanitaires, déchets électriques et électroniques) pourrait être proposée.

Par ailleurs, M. HÉBRARD propose une visite des installations du SIVOM de la SAUDRUNE, et notamment de la plate-forme de compostage boues / déchets verts.

→ sur les risques :

Concernant les antennes de téléphonie mobile, Mme NOURY (UMINATE) souhaite que le SMEPE soit à l'initiative d'une démarche de concertation et de partenariat entre les opérateurs téléphoniques, les collectivités et les riverains. Ce travail pourrait donner naissance à une charte sur l'implantation des antennes, telle celle réalisée à Rennes, garantissant une totale transparence et le minimum de risques pour la santé des riverains de ces antennes. M. HÉBRARD, rejoint par M. RAYNAL, précise que le SMEPE n'a pas la vocation à prendre la maîtrise d'ouvrage d'une telle action ; toutefois, il peut favoriser l'information auprès des associations et des collectivités, et travailler à un document-type, qui pourrait être proposé aux bailleurs publics et aux collectivités.

→ sur le réchauffement climatique :

M. RIVIERE propose la thématique du réchauffement climatique. Le SMEPE a déjà présenté et débattu sur ce thème lors d'une rencontre en mars 2006.

³ DRE : Direction Régionale de l'Équipement

Avant de conclure le débat d'orientations, M. HÉBRARD informe que la prochaine rencontre du SMEPE, prévue le 10 janvier 2007, portera sur les incidences de la récente loi sur l'eau et les milieux aquatiques sur les politiques locales.

Proposition de budget primitif pour l'exercice 2007

annexe 6

Sandrine BATAILLÉ – animatrice du SMEPE

La proposition de budget primitif pour l'exercice 2007 est présentée aux participants. Le montant de chaque imputation étant justifié au regard des dépenses et recettes prévisionnelles en 2007. M. BLEHAUT (Payeur Départemental) confirme l'absence de non conformité dans ce budget.

M. RIVIERE (Elu d'Escalquens) demande si le SMEPE peut subventionner des associations intervenant dans les établissements scolaires, pour des actions d'éducation à l'environnement. M. HÉBRARD répond que le SMEPE n'a pas la vocation à donner des subventions. Toutefois, il indique que ces associations peuvent déposer une demande d'aide auprès du Conseil Général.

En référence aux animations partenariales sur la Charte du Collégien à Vélo, Mme CHARPENTEAU demande si le SMEPE rémunère les associations intervenant sur ces animations (Association Vélo, Prévention Routière). Mme VEZIER (Responsable du Service Environnement - DADRE) indique qu'en l'espèce, il s'agissait d'une action menée en partenariat, et de ce fait, les associations n'ont pas été rémunérées. Toutefois, ce cas est différent de celui d'une prestation demandée à une association (ex. La Glanerie pour le CDJE du 10 janvier).

M. HÉBRARD met au vote la proposition de budget 2007, qui est adopté à l'unanimité.

Aucune question diverse n'est soulevée. M. HÉBRARD remercie donc les participants et lève la séance à 18h30. Puis, il invite les membres du Conseil d'Administration à se réunir pour désigner les membres du nouveau Bureau.

Vu et transmis

Annick VEZIER

Sandrine BATAILLÉ

Le Vice-Président du Syndicat Mixte,
pour l'Environnement,

Le Président du Syndicat Mixte
pour l'Environnement,

Gilbert HÉBRARD

Pierre IZARD